



Directions Interdépartementales des Routes

Tous en grève, le jeudi 21 juin 2007 !

Des raisons de se mobiliser

- Parce que les conditions d'accueil des personnels ne sont pas à la hauteur avec le plus souvent des locaux inadaptés, des moyens insuffisants, des missions indéfinies, des organisations difficiles pour les personnels.
- Parce que les cycles de travail, l'organisation du travail sont remis en cause sans négociation avec les personnels et leurs représentants.
- Parce que l'administration met en place des organisations du travail plus contraignantes pour améliorer le service aux usagers, mais sans prévoir les indemnités pour les personnels.
- Parce que le « travailler plus pour gagner plus » avec un régime indemnitaire basé sur des heures supplémentaires aléatoires, parfois données « à la tête du client » dégrade les conditions de travail et participe au blocage du statut des agents et chefs d'équipe.

Nous revendiquons

- Une indemnisation des mobilités imposées afin qu'aucun agent n'en soit de sa poche.
- La préservation des modalités RTT et des textes qui en ont découlé comme l'Indemnité de Sujétions Horaires, les bonifications horaires forfaitisées, les garanties minimales....
- Un régime indemnitaire des agents et chefs d'équipe, OPA reposant sur des primes et indemnités pérennes et forfaitaires (ISH, PTETE, PSR, primes de métiers) revalorisées.
- Une revalorisation urgente et forte de la PTETE avec un minimum porté à 2300€ dès 2008, soit un montant forfaitaire pour tous de 3000€ avec la PSR.
- la revalorisation des taux de l'ISH dès 2008 comme suit :
 - 100% pour les heures de nuits et jours fériés
 - 66% pour les heures de samedi et dimanche
 - 20% pour les heures décalées.
- Une réelle négociation sur les organisations du travail avec une indemnisation à la hauteur des contraintes qui pèsent sur les agents.

La DGPA a rendu 14 millions d'euros de masse salariale à Bercy sur le budget 2006 ! Le financement de ces revendications est donc possible !

Le 21 juin, mobilisons nous !

Un préavis de grève a été déposé par la CFDT équipement pour tous les cycles de travail qui commencent ou se terminent le 21 juin.